



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES 2007 > 2010

Les enjeux et le positionnement de la FOCRPAT... d'ici 2010

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CENTRES
DE RÉADAPTATION POUR PERSONNES
ALCOOLIQUES ET AUTRES TOXICOMANES



LA FÉDÉRATION ET SES MEMBRES



La Fédération québécoise des centres de réadaptation pour personnes alcooliques et autres toxicomanes (FQCRPAT) est une association d'établissements du réseau de la santé et des services sociaux. Ses membres sont des centres de réadaptation ou des organismes apparentés qui offrent des services spécialisés aux personnes aux prises avec des problèmes d'alcool, de drogues ou de jeu. Il s'agit du seul réseau provincial entièrement dédié à ces personnes. La Fédération compte 21 membres, présents dans toutes les régions du Québec.

Les centres de réadaptation pour personnes alcooliques et toxicomanes (CRPAT) offrent leurs services sur une base externe ou en hébergement. Il s'agit de services d'accueil, d'évaluation, d'orientation, de désintoxication, de réadaptation, de réinsertion sociale et professionnelle, de traitements de substitution, de services médicaux et de services de soutien à l'entourage.

La Fédération offre des services de soutien à ses membres, autant sur le plan clinique que sur le plan de la gestion, et leur fournit une tribune de partage de leur expertise, de leurs connaissances, de leurs enjeux. En outre, la Fédération représente ses membres auprès des instances gouvernementales et auprès d'un vaste réseau de partenaires avec qui ils sont en relation.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES 2007-2010



Une organisation comme la FQCRPAT, qui regroupe tous les centres de réadaptation publics pour personnes alcooliques et toxicomanes et quelques organismes apparentés, se doit d'être en mesure de contribuer positivement aux débats et aux enjeux qui concernent la population aux prises avec un problème de dépendance, qu'elle soit jeune ou adulte.

Par ailleurs, en raison des enjeux et des difficultés qui affectent l'organisation des services dans le secteur des dépendances, il apparaît opportun que la Fédération et ses membres développent une vision commune et proposent des solutions concrètes aux enjeux jugés les plus prioritaires pour le réseau des CRPAT.

Les enjeux et les orientations présentés dans ce document constituent les propositions de la Fédération et de ses membres pour mieux desservir les personnes aux prises avec des problèmes de dépendance. Ces propositions ont fait l'objet de consultations et ont obtenu l'adhésion de l'ensemble des CRPAT membres de la Fédération.

LES ENJEUX ET LES ORIENTATIONS

1^{ER} ENJEU > DÉFI DE RECONNAISSANCE DE L'EXPERTISE ET DE LA MISSION DES CRPAT

Les CRPAT se sont donné en 2004 une offre de service commune définissant un ensemble de services fondamentaux devant être offerts dans chacune des régions du Québec. Ce faisant, ils ont également confirmé leur expertise et consolidé leur leadership comme intervenants exclusifs dans les services spécialisés à vocation régionale, et plus spécifiquement, en matière d'évaluation, de désintoxication et de réadaptation auprès des personnes aux prises avec un problème d'alcoolisme, de drogues ou de jeu.

Depuis 2001, les CRPAT se sont vu confier une responsabilité au regard du traitement des joueurs pathologiques au Québec.

Dans le cadre de la présente transformation du réseau, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a aussi défini une « offre de service pour le programme dépendances » qui précise les rôles et les responsabilités des acteurs de 1^{re} et de 2^e ligne. Cette offre de service confie aux CRPAT une responsabilité en matière d'évaluation, de désintoxication, de réadaptation, de réinsertion sociale et de soutien à l'entourage.

LES ORIENTATIONS 2007-2010

- › Confirmer aux CRPAT leur responsabilité au regard du programme de traitement des joueurs pathologiques, notamment en assurant la pérennité de son financement.
- › Confirmer aux CRPAT, tant sur le plan de leur désignation que de leur mission, leurs responsabilités au regard de l'ensemble des problématiques de dépendance au Québec.
- › Confirmer aux CRPAT leur responsabilité exclusive en matière d'évaluation, de désintoxication et de réadaptation, notamment auprès de certaines clientèles particulièrement vulnérables, tels les jeunes en difficulté, les femmes enceintes et les mères de jeunes enfants, les personnes avec des problèmes de santé mentale.
- › Dans l'établissement de continums de services auprès de clientèles particulières ou l'élaboration de projets cliniques, reconnaître aux CRPAT leur expertise en matière de services spécialisés. Des systèmes régionaux d'évaluation des besoins de services spécialisés doivent être présents et adaptés à chacune des régions du Québec et placés sous la responsabilité des CRPAT.

2^E ENJEU › DÉFI D'ACCESSIBILITÉ ET DE QUALITÉ

À l'automne 2004, les CRPAT ont convenu d'une offre de service commune et se sont engagés à déployer des services d'accueil, d'évaluation, d'orientation, de désintoxication, de réadaptation, de réinsertion sociale et professionnelle, de traitements de substitution, de services médicaux et de services de soutien à l'entourage dans chacune des régions du Québec.

LES ORIENTATIONS 2007-2010

- › Offrir, dans chacune des régions du Québec, l'ensemble des services déterminés dans l'offre de service des CRPAT. Les CRPAT sont responsables d'offrir l'ensemble de ces services.
- › S'assurer que les CRPAT déploient l'offre de service, selon les mêmes standards, partout à travers le Québec.

3^E ENJEU > DÉFI DE RECONNAISSANCE DES CONSÉQUENCES DES PROBLÈMES ASSOCIÉS AUX DÉPENDANCES

Au Québec, comme ailleurs au Canada, on sous-estime les conséquences des problèmes associés aux dépendances, autant pour les personnes qui en souffrent que pour la société dans son ensemble. Sur le plan strictement économique, l'abus d'alcool et de drogues avait coûté en 2002 près de 23 milliards de dollars aux Canadiens. Une facture qui, à l'échelle du Québec, est évaluée à près de 4 milliards de dollars, soit 2 fois plus qu'en 1992. De toute évidence, la non-reconnaissance des problèmes associés aux dépendances se traduit par des coûts considérables en soins de santé et en hospitalisation, en services judiciaires et correctionnels, en perte de productivité et de cohésion sociale, et cela, sans compter les conséquences graves pour les individus affectés, pour leurs proches et leur famille.

LES ORIENTATIONS 2007-2010

- > Mettre en place un système d'information clientèle dans les CRPAT du Québec, de manière à mieux saisir les caractéristiques des clientèles et à mieux comprendre leur trajectoire de services.
- > Investir dans les milieux de recherche en élaborant des programmes susceptibles à la fois d'évaluer l'efficacité de ce qui se fait et d'améliorer les politiques, les programmes et la prise de décision gouvernementale.
- > Confirmer au Centre Dollard-Cormier son statut d'institut universitaire et, ce faisant, assurer une meilleure coordination des efforts visant à accroître les connaissances, à développer une instrumentation adaptée et des interventions efficaces.
- > Contribuer à mettre en lumière les coûts sociaux et économiques des problèmes de dépendance au Québec.

4^E ENJEU > DÉFI DE DÉTECTION ET DE PRISE EN CHARGE DES CLIENTÈLES

Au cours d'une année, 40 000 personnes – toutes clientèles, problématiques et âges confondus – ont recours aux services des CRPAT. Si l'on compare ce résultat au taux de prévalence des problèmes de surconsommation d'alcool, de drogues ou de jeu au sein de la population québécoise, cela équivaut à un taux de pénétration de 8 % seulement. Présenté autrement, on peut dire que seulement un dixième des personnes présentant un problème de dépendance reçoivent des services de réadaptation adaptés à leur situation.

LES ORIENTATIONS 2007-2010

- > Assurer en première ligne une meilleure détection des clientèles aux prises avec des problèmes de dépendance et assurer une meilleure orientation des personnes grâce à l'implantation de mécanismes d'accès régionaux.
- > Développer des outils de dépistage systématique en 1^{re} ligne et les rendre disponibles, notamment auprès des médecins omnipraticiens.
- > Améliorer la prise en charge des clientèles particulières, notamment les jeunes en difficulté, les femmes enceintes ou les mères de jeunes enfants, les personnes présentant des problèmes de santé mentale, en développant des ententes de partenariat avec les centres jeunesse, les centres de santé et de services sociaux, les hôpitaux généraux et spécialisés et les hôpitaux psychiatriques.
- > Ce faisant, améliorer le taux de pénétration des services de réadaptation auprès des clientèles aux prises avec un problème de dépendance. Si l'on s'appuie sur la littérature, un taux de pénétration entre 15 et 20 %¹ constitue un seuil satisfaisant d'accessibilité aux services. Ce taux de pénétration se situe à l'heure actuelle autour de 8 %.

5^E ENJEU > DÉFI DE COMMUNICATION

Au fil des ans, les CRPAT ont acquis une solide expérience et ont assumé un leadership dans l'intervention auprès des personnes aux prises avec un problème d'alcoolisme, de drogues ou de jeu. Cette expertise repose d'abord sur une connaissance approfondie des besoins et des profils de consommation des clients qu'ils desservent, mais aussi des modes d'intervention et des traitements jugés les plus efficaces.

LES ORIENTATIONS 2007-2010

- > Contribuer davantage et positivement aux débats et aux enjeux qui concernent la population aux prises avec un problème de dépendance, qu'elle soit jeune ou adulte.
- > Affirmer de façon plus importante la contribution et l'expertise des CRPAT dans l'intervention auprès des personnes aux prises avec un problème d'alcool, de drogues ou de jeu.
- > Mettre en lumière les enjeux et les difficultés qui affectent l'organisation des services dans le secteur des dépendances et en témoigner publiquement.

CONCLUSION



Les enjeux et les orientations définis dans ce document constituent les propositions de la FQCRPAT et de ses membres pour mieux desservir les clientèles aux prises avec des problèmes de dépendance. Ces propositions serviront ultimement à améliorer, de façon tangible, l'accessibilité et la qualité des services offerts aux clientèles, de même que les conditions de pratique des professionnels et des gestionnaires qui oeuvrent au sein des CRPAT.

Cette démarche est aussi une occasion pour les CRPAT d'affirmer leur leadership en matière de réadaptation des personnes aux prises avec un problème d'alcool, de drogues ou de jeu et de se donner une vision claire des actions à entreprendre pour améliorer l'organisation des services.

La FQCRPAT et ses membres font assurément partie de la solution et s'engagent à tout mettre en oeuvre pour consolider leur leadership dans le domaine de la réadaptation des personnes aux prises avec des problèmes de dépendance.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CENTRES
DE RÉADAPTATION POUR PERSONNES
ALCOOLIQUES ET AUTRES TOXICOMANES



204, rue Notre-Dame Ouest, bureau 350 > Montréal (Québec) > H2Y 1T3
Téléphone : 514 287-9625 > Télécopieur : 514 287-9649
Site Internet : www.fqcrpat.org > Courriel : fqcrpat@fqcrpat.qc.ca